PRIX DES RAMEAUX

2ème(P/ 3382), — 02/04/2023 13h35, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON SOUPLE (3,4)
(3.000, 1.200, 900, 600, 300)
ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 1 Forfait. 6 Partants Définitifs. 1 Non-Partant.
Temps du 1er : 1.23.22 (Redk : 0.59.44)

COURSE A CONDITIONS
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans,** nés et élevés en Caraibes, n'ayant pas gagné cette année, ni reçu 20.000 en victoires et places. **Poids : 56 k**.
Surcharges accumulées et limitées à 9 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.500 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 3 0 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d 'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l' article 150 du Code des Courses au Galop.Les Commissaires ont, après enquête et audition de l'entraîneur Raphael NICOLSON, interdit à la pouliche PRINCESS ISLY de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur le do cument d'identification ne permettant pas d'établir qu'elle a reçu les injections de rappel cont re larhinopneumonie et la grippe dans lesconditions fixées par l'article 135 et 136 du Code de s Courses au Galop,et ont sanctionné l'entraineur par une amende de 150 euros. La pouliche SARABI a fait l'objet d'un prélèvementbiologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
1	**GOLDEN GREY H.PS. 3 A.**	02	Par: BROOX et VA (CARLOTAMIX)	(Corde:01)	Image not found or type unknown	DANIEL SINGARIN	S. JOUSSELIN	GABRIEL BON	59,5kg (59 kg)	3.000	2.256	683		NNN		M. BARBA

Place	Cheval	N°	Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
2	**THUNDER OF SANG H.PS. 3 A.**	01	Par: ASANGA et TINASSANG (SEA'S LEGACY)	1.5 (Corde:04)		M-A SORHAINDO/R.SAINTE-ROSE	R. SAINTE ROSE	ANTHONY BERNARD	59,5kg (59 kg)	1.200	902	273			ANN	R. SAINTE ROSE
3	**MISS ESTRELLA F.PS. 3 A.**	03	Par: SIDPOUR et ESTRELLA DELNORTE (SLICKLY)	3.5 (Corde:03)		MME ANGELA THIBAUT	MME A. THIBAUT	CEDRIC REYNAUD	59 kg (58,5kg)	900	676	204			NNN	MME LR. RUSTER
4	**SARABI F.PS. 3 A.**	05	Par: ASANGA et BELLE DE JOUR (HAWK WING)	3.L (Corde:06)		WILLIAM SAINTE ROSE	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	55 kg (56,5kg)	600	451	136			NNN	G. RUBAL
5	**REANNA H.PS. 3 A.**	04	Par: REPLY et ANNA VICTORIA (ROYAL SOLO)	1/4 (Corde:07)		DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	JEREMY MOISAN	58,5kg (58 kg)	300	225	68			ONL	S.A.R.L. VETEQUIN
6	**LOI DU TALION H.PS. 3 A.**	06	Par: SIDPOUR et TU T'LAISSES ALLER (HERNANDO)	16L (Corde:05)		MAURICE GROS	M. GROS	KARIM GOURDINE-BACHOU	56,5kg (56 kg)						ANL	O. NEMORIN
NP	**PRINCESS ISLY**	07	CONDITIONS SPECIALES												NNN	